
Lettre et procès-verbal de l'arrestation, à Châlons-sur-Marne, de
MM. de Bonne-Savardin, l'abbé de Barmond et Eggss, lors de la
séance du 29 juillet 1790

Jean-Baptiste Treilhard, François de Perrotin de Barmond

Citer ce document / Cite this document :

Treilhard Jean-Baptiste, Perrotin de Barmond François de. Lettre et procès-verbal de l'arrestation, à Châlons-sur-Marne, de MM. de Bonne-Savardin, l'abbé de Barmond et Eggss, lors de la séance du 29 juillet 1790. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XVII - Du 9 juillet au 12 aout 1790. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1884. p. 414;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1884_num_17_1_7740_t1_0414_0000_4

Fichier pdf généré le 08/09/2020

nales du royaume. Cette unanimité de sentiments dans tous les lieux, dans tous les états et dans tous les âges, offre le spectacle le plus doux aux amis de la liberté, comme elle offrirait le spectacle le plus imposant à tous ceux qui pourraient être tentés de troubler nos opérations.

« L'Assemblée nationale prendra vos demandes en considération, et vous permet d'assister à sa séance. »

Les députés de l'assemblée administrative du district de Montpellier, admis également à la barre, par l'organe de l'un d'eux, expriment les mêmes sentiments de patriotisme et d'adhésion aux décrets de l'Assemblée nationale.

M. le Président leur répond :

« Messieurs, l'Assemblée nationale examinera vos pétitions et les pèsera dans sa sagesse : elle est bien persuadée de la sincérité de vos sentiments patriotiques et de votre empressement à en donner des preuves dans toutes les occasions.

« Vous pouvez assister à sa séance. »

M. le Président annonce que *M. de Bonne-Savardin a été arrêté à Châlons-sur-Marne, et, avec lui, MM. l'abbé de Barmond, député à l'Assemblée nationale, et Eggss, député de la garde nationale d'Obernheim.*

On fait lecture d'une lettre de M. l'abbé de Barmond, en date du 28 juillet.

« Messieurs, j'ai été arrêté aujourd'hui dans la ville de Châlons-sur-Marne, ayant dans ma voiture M. le chevalier de Bonne-Savardin et un garde national d'Obernheim. Je conçois sur-le-champ combien de soupçons peuvent s'élever sur moi : je proteste qu'ils sont tous faux. C'est à la seule sensibilité que M. de Bonne a dû cet asile, qu'il m'avait demandé jusqu'à Strasbourg seulement. Je le lui ai d'abord refusé, sentant combien je me compromettais, en accueillant sa demande. *Je lui ai dit enfin que ma voiture était toujours ouverte, que je ne l'en chasserais point.* Le motif qui m'a déterminé est simple. M. de Bonne n'était plus entré les mains du comité des recherches. Le procureur de la commune avait fait sa dénonciation au Châtelet. Il n'est pas encore au Châtelet j'usque le procureur du roi n'avait pas conclu à le décréter, mais à une simple information : ainsi, dans la rigueur des principes, M. de Bonne était libre. *J'ai été touché de son sort : qui ne peut pas être à ma place ? Je déclare sur mon honneur, et j'ai (je crois) prouvé combien il m'était cher, que je n'avais jamais entendu parler de M. de Bonne, avant qu'il s'adressât à moi pour cet objet. Il est, dans cette affaire, mille détails dont une lettre n'est pas susceptible. J'ai demandé à la municipalité de me remettre sur-le-champ à l'Assemblée nationale, pour lui rendre compte d'une conduite qui lui manifesterait des sentiments dignes d'être avoués, bien loin d'être corrompus. On a refusé ma demande avant que l'Assemblée eût prononcé. Je la supplie de me mander auprès d'elle, j'irai avec le courage de l'innocence, non pas me justifier (je me suis réellement compromis), mais dissiper des nuages incompatibles avec la générosité, motif de mon action. J'attendrai avec impatience cette grâce que j'ai le droit de demander comme votre collègue. Il est encore un objet que je vous prie de ne pas perdre de vue. Le nommé Eggss, qui a été arrêté avec moi, ignorait parfaitement quel était son troisième compagnon de voyage. Il vint me demander une place dans ma voiture, pour retourner*

chez lui : c'était la première fois qu'il venait à Paris. Il était membre de la fédération ; à ce titre, et à la recommandation de M. l'abbé d'Eymar, membre de l'Assemblée, je me fis un plaisir de la lui offrir ; je me fais un devoir de le défendre, quelque singulier qu'il puisse paraître à un accusé de devenir l'avocat d'un autre. Sa position doit vous intéresser : je ne puis que rendre justice à la manière dont la municipalité s'est conduite à mon égard, sauf l'objet de ma réquisition, que je crois qu'elle ne pouvait pas me refuser ; j'ai été traité avec toutes les marques de considération que je vous reporte, comme en étant le but. Je suis, etc,

Signé : l'abbé DE BARMOND, député de Paris. »

On lit ensuite le procès-verbal d'arrestation de MM. *de Bonne, l'abbé de Barmond et Eggss.*

« Le 28 juillet, ils ont été arrêtés sur la poursuite de M. Julien, aide de camp de M. de Lafayette. Il rencontra la voiture de l'abbé de Barmond sur le chemin de Châlons-sur-Marne ; il pria le maître des postes de ne donner de chevaux à aucune voiture, jusqu'à ce qu'il eût eu le temps de prévenir la municipalité. Bientôt la voiture arriva aux relais ; sur le refus de fournir des chevaux, les trois voyageurs s'acheminèrent vers l'hôtel de ville pour en porter leurs plaintes à la municipalité. Mais, au milieu de leur route, ils furent tous trois arrêtés par la garde nationale qui les enveloppa. En effet, l'aide de camp en avait obtenu l'ordre dans cet intervalle. Ils furent conduits à l'hôtel de ville et interrogés. Perquisition fut faite de leurs papiers : il ne s'est trouvé que deux paquets, l'un ficelé, contenant, suivant le dire de M. de Barmond, trois volumes d'une histoire de voyages ; le second, des lettres et papiers destinés à M. le cardinal de Rohan. M. Eggss était dépositaire de ce dernier paquet.

« Il résulte encore des déclarations de M. de Mestre, que depuis l'évasion de M. de Bonne des prisons de l'Abbaye, arrivée le 13 juillet, il s'était retiré à une maison de campagne près Paris. M. l'abbé de Barmond l'y avait envoyé chercher avec sa voiture pour le ramener dans sa maison, Vieille-Rue-du-Temple. M. de Bonne y est resté plusieurs jours sous le plus grand secret. Il ne parlait à personne, pas même aux frères de M. l'abbé, qui veillaient seul à sa subsistance. Tant de mystères donnèrent des soupçons dans le voisinage. M. de Bonne fut aperçu à travers une jalousie, sans néanmoins être parfaitement reconnu. M. de Mestre fit part à l'aide de camp de M. de Lafayette de ses inquiétudes. Dès ce moment, M. de Bonne eût été arrêté, si M. Julien eût été muni de pouvoirs suffisants. A ce moyen, M. l'abbé eut le temps de partir de Paris. M. Julien le suivit avec M. de Mestre, qu'il laissa derrière la voiture lorsqu'ils l'eurent rencontrée. M. Julien marcha devant pour arriver, comme il le fit, à la poste de Châlons, tandis que M. de Mestre ne perdait pas de vue les voyageurs. »

M. l'abbé d'Eymar. Je demande à dire ce que je sais dans cette affaire. Je déclare, sur mon honneur, n'avoir jamais ni vu, ni entendu M. de Bonne-Savardin. Quant au sieur Eggss, c'est un jeune homme qui m'a été adressé par M. le cardinal de Rohan lui-même, en me priant de le loger dans l'hôtel où je loge moi-même. Je n'ai eu d'entretien avec lui que sur la route qu'il devait prendre.

M. Barnave. Je fais la motion que les trois